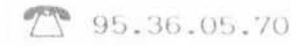
DLP 29-1-87014033

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO -

 95.36.05.70

EDITION CORSE

Bulletin Technique N° *90*

du ***22 décembre 1986***

/TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS /

Si vous avez constaté de fortes attaques de cochenilles, pucerons .... ou de maladies (oïdium, tavelures, monilia ...) vous avez intérêt à effectuer des traitements d'hiver.

--> Eliminez tous les rameaux morts ou dépérissants et détruisez par le feu tous les déchets de taille.

--> Désinfectez et enduisez les grosses plaies avec une pâte (type Kankertox, Quinolate 400, Bayleton pâte, Santar...).

--> Effectuez un traitement chimique lors du repos complet de la végétation, pendant une période calme, sans vent, de préférence par temps doux.

: Les pulvérisations doivent être réalisées sous :
: forte pression, la bouillie doit ruisseler sur :
: la totalité des rameaux :

Les produits utilisables ont en général une action énergique, conformez vous scrupuleusement aux indications du fabricant.

Vous pouvez utiliser :

*- **Huiles d'anthracéne***

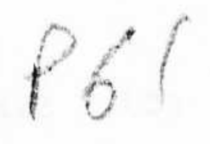
trés décapantes (lichens, mousses) et ovicides (acariens, cochenilles et chenilles diverses).
Elles n'existent qu'en mélange avec les colorants nitrés.
Spécialités commerciales = Traitement d'hiver Umupro, Elgetiver activé.

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant : J.C. COQUET

Abonnement Annuel : à
Régisseur de Recettes

Publication Périodique
CPPAP N° 1769 - AD

I S S N
07 39 - 9633



*- **huiles de pétrole (huiles blanches)***

Moins décapantes que les précédentes, elles agissent sur coche - nilles et oeufs d'acariens et insectes . Peuvent se mélanger aux produits cupriques, mais sont incompatibles avec les produits soufrés. Utilisation possible jusqu'au débourrement.

Spécialités commerciales : Euphytane, Oliocin, Ovipron et pest-Oil.

*- **Colorants nitrés** (D.N.O.C., dinosébe, dinoterbe) - Ces produits inscrits au tableau A (bande rouge-orangé sur les emballages) sont d'une coloration jaune intense. Ils ont des propriètés insecticides (surtout ovicides) et anticrypto-gamiques et peuvent être employés jusqu'au débourrement. A utiliser avec prudence sur nectarines et merrils.*

Spécialités commerciales : nombreuses spécialités à base de D.N.O.C. et de dinosébe ; herbogil liquide D à base de dinoterbe.

*- **Huiles jaunes**- Elles sont une association de colorants avec les deux catégories d'huiles citées précédemment dont ils renforcent l'action : huile d'anthra céne (voir ci-dessus) ou huiles de pétrole (Dytrol 50, Dinitrol, Seppic verger).*

<u>IMPORTANT</u> : *Attention aux dosages sur arbres fruitiers à noyau .Pour les limites d'emploi de chaque spécialité se conformer à la prescri-ption du fabricant.*

<u>CULTURES MARAICHERES</u> :

*Le dernier traitement doit impérativement se situer **au plus tard** lorsque les salades ont atteint le stade de : 15 à 17 feuilles. Comptez pour cela toutes les feuilles à l'exception de celles du coeur de moins de 3 cm².*





PACE $ SALUTE

PER TUTTI